



Dossier suivi par Florent Mendes
Assistant suivi des commissions
florent.mendes@ffkmda.fr
0184210019

Bagnolet, le 09 septembre 2019

Destinataires : clubs affiliés FFKMDA

OBJET : Stage national jeune préparation compétition FFKMDA : perfectionnement technico-tactique et physique cadets 2^{ème} année/junior du 21/10 au 25/10/2019

La fédération organise un stage gratuit de préparation à la compétition en pension complète pour les jeunes compétiteurs au **CREPS de VICHY**.

Ce stage national est orienté sur le perfectionnement technico-tactique et physique, et la préparation au championnat 2019/2020. Il s'adresse aux licenciés compétiteurs cadets 2^{ème} année et juniors dans les disciplines suivantes :

- Muaythai
- Kick boxing tous styles (Low kick-kick light ; K1 rules- K1 rules light ; Full contact-light contact ; Point fighting)
- Pancrace

1. Présentation/objectifs

- Perfectionnement technico-tactique dans la discipline.
- Préparation physique.
- Information et sensibilisation à la citoyenneté et aux valeurs du sport (temps d'échanges, vidéos, questionnaires).
- Information et sensibilisation à l'arbitrage et au jugement.

2. Période et lieu

Du 21 au 25 octobre 2019 - CREPS DE VICHY - 2 Route de Charmeil, 03700 Bellerive-sur-Allier

Arrivée le lundi 21 octobre le matin au CREPS entre 10h et 12h (accueil)

Départ et fin du stage le vendredi 25 octobre à 13h30.

Stagiaires accueillis en pension complète en chambres double, triple.



FÉDÉRATION
MEMBRE

Siège social : FFKMDA – 38 rue Malmaison– 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75
Site : www.ffkmda.fr





3. Inscription

Remplir et renvoyer le formulaire d'inscription à la fédération directement **avant le 11 octobre 2019**.

Capacité : 40 places. Les 40 premières inscriptions seront prises en compte sous réserve de réception des dossiers complets. **Maximum 4 personnes d'un même club**. 10 places minimum sont réservées aux féminines. Une liste d'attente sera constituée et utilisée en cas de désistement.

La fédération enverra la convocation aux stagiaires, avec toutes modalités de déroulement (plan d'accès, horaires, responsable du séjour, planning, contenus etc.) après la forclusion.

4. Public

Licenciés, cadets 2^{ème} année/juniors, masculins/féminins. Obligatoirement compétiteur.

5. Encadrement

Un cadre diplômé pour 10 stagiaires, soit 4 adultes présents 24h sur 24h au CREPS avec les jeunes.

6. Financement

Les stagiaires payent uniquement leur déplacement pour se rendre au CREPS.

7. Prise en charge/responsabilité

Les cadres du stage sont responsables des stagiaires à partir de leur arrivée au CREPS et jusqu'au moment du départ du CREPS. Les stagiaires ne peuvent pas être récupérés ou accueillis ailleurs qu'au CREPS.

Sportivement

La FFKMDA



FÉDÉRATION
MEMBRE

Siège social : FFKMDA – 38 rue Malmaison– 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75
Site : www.ffkmda.fr

